

Réunion publique de lancement de la concertation préalable, le 28 mai à Tours

Le syndicat mixte Touraine Propre et Tours Métropole Val de Loire organisent, le mardi 28 mai de 18h à 20h à l'Hôtel de ville de Tours, une grande réunion publique dans le cadre de la concertation publique préalable « Cap 2030 : vers une Touraine propre ». Cette réunion, ouverte à tous, vise à informer les habitants sur les projets proposés à la concertation et à leur offrir l'opportunité de rencontrer et d'échanger directement avec les maîtres d'ouvrage. Martin Cohen, Président de Touraine Propre et vice-président à la métropole en charge des déchets, de la transition écologique et énergétique, sera présent.

La maîtrise de notre trajectoire déchets est un impératif pour l'Indre-et-Loire. Les enjeux sont multiples et les articulations complexes. Convaincues que c'est AVEC les habitants et les acteurs de la prévention du territoire que la trajectoire doit être conçue et partagée, les intercommunalités d'Indre-et-Loire ont choisi de porter le sujet sur la place publique en organisant une concertation publique préalable.

« Une concertation pour que notre trajectoire départementale puisse faire l'objet d'une grande discussion avec l'ensemble des citoyens et des acteurs locaux, pour partager le diagnostic de notre territoire et y apporter collectivement des réponses. »

*Martin Cohen Président de Touraine Propre
Frédéric Augis, Président de Tours Métropole
et Jean-Luc Dupont, Président de la communauté
de communes Chinon, Vienne et Loire*

Une première réunion publique aura lieu le mardi 28 mai de 18 à 20 h, dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Tours (place Jean Jaurès 37000 Tours), avec retransmission en direct sur YouTube.

Ce moment d'échange permettra au public de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion des déchets sur notre territoire, ainsi que l'articulation entre la prévention, la réduction des déchets et leur traitement. Cette réunion sera également l'occasion de comparer les solutions envisagées, d'évaluer les différents scénarios proposés et leurs conséquences. Enfin, cet événement permettra aux participants d'identifier les temps forts de cette concertation et les moyens dont chacun dispose pour contribuer. Des temps de dialogue seront prévus pour approfondir les sujets en fonction des questions du public.

3 autres réunions publiques en Touraine, pendant ces deux mois de concertation :

- **Mardi 11 juin** de 18 h à 20 h à l'espace Atout Cœur (parc de la Grange Rouge 37250 Montbazou) ;
- **Mercredi 3 juillet** de 18 h à 20 h à l'espace François Rabelais de Chinon (digue Saint-Jacques) avec retransmission live sur YouTube;
- **Mercredi 10 juillet** de 18 h à 20 h dans la salle des Fêtes de Sainte-Maure-de-Touraine (place du Maréchal Leclerc 37800 Sainte-Maure-de-Touraine).

De nombreux temps d'échanges et de débat sont organisés sur tout le territoire, à découvrir sur www.concertation.tourainepropre.fr

La concertation publique se déroule du 15 mai au 14 juillet. Sa coordination a été confiée à 3 collectivités en leur qualité de maîtres d'ouvrage :

